

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature



78 - CROISSY-SUR-SEINE - CHÂTEAU CHANDRIER.
CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DES LOCAUX EN SOUS-SOL DU CHÂTEAU DE CHANDRIER

1 0 9 0
Architecture_Urbanisme_Patrimoine

GUILLAUME MOINE / PERRINE LECLERC / THOMAS GAUDIG
ARCHITECTES DPLG - ARCHITECTES DU PATRIMOINE - URBANISTE

7, RUE DE MALTE 75 PARIS XI
T: 01 40 21 36 39
1090@1090ARCHITECTES.COM

VILLE DE CROISSY-SUR-SEINE
DIRECTION DES RESSOURCES
8 AVENUE DE VERDUN
78293 CROISSY-SUR-SEINE

PC

PLAN DE SITUATION
EXISTANT

Ech : 1/25000
0 250m 500m

N°2



EXISTANT



PROJET

78 - CROISSY-SUR-SEINE - CHÂTEAU CHANDRIER.
CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DES LOCAUX EN SOUS-SOL DU CHÂTEAU DE CHANDRIER

1 0 9 0
Architecture_Urbanisme_Patrimoine

GUILLAUME MOINE / PERRINE LECLERC / THOMAS GAUDIG
ARCHITECTES DPLG - ARCHITECTES DU PATRIMOINE - URBANISTE

7, RUE DE MALTE 75 PARIS XI
T: 01 40 21 36 39
1090@1090ARCHITECTES.COM

VILLE DE CROISSY-SUR-SEINE
DIRECTION DES RESSOURCES
8 AVENUE DE VERDUN
78293 CROISSY-SUR-SEINE

PC

PROJET DANS SON
ENVIRONNEMENT LOINTAIN
EXISTANT ET PROJETÉ

N°3A



EXISTANT



PROJET

78 - CROISSY-SUR-SEINE - CHÂTEAU CHANDRIER.
CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DES LOCAUX EN SOUS-SOL DU CHÂTEAU DE CHANDRIER

1 0 9 0
GUILLAUME MOINE / PERRINE LECLERC / THOMAS GAUDIG
ARCHITECTES DPLG - ARCHITECTES DU PATRIMOINE - URBANISTE

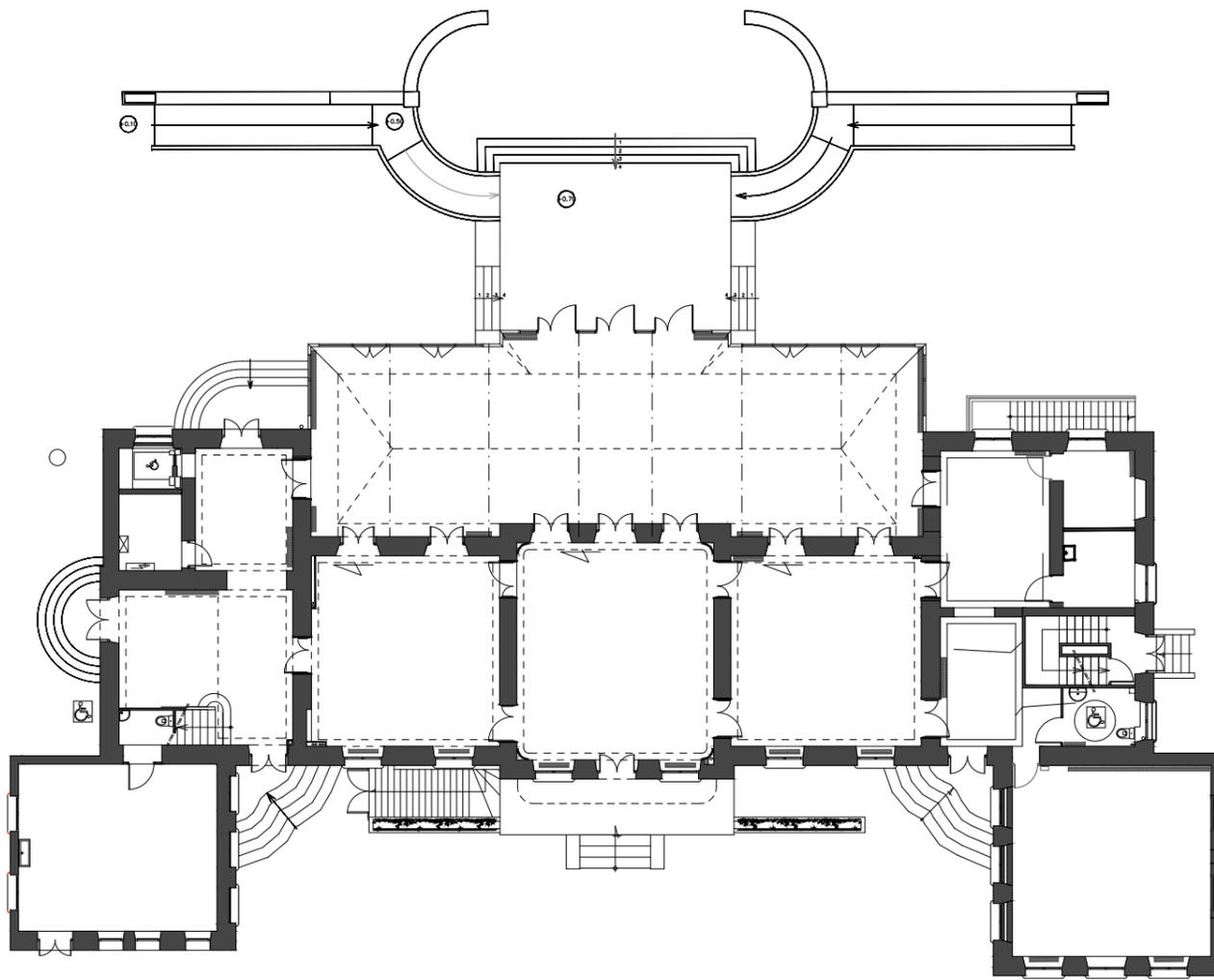
7, RUE DE MALTE 75 PARIS XI
T: 01 40 21 36 39
1090@1090ARCHITECTES.COM

VILLE DE CROISSY-SUR-SEINE
DIRECTION DES RESSOURCES
8 AVENUE DE VERDUN
78293 CROISSY-SUR-SEINE

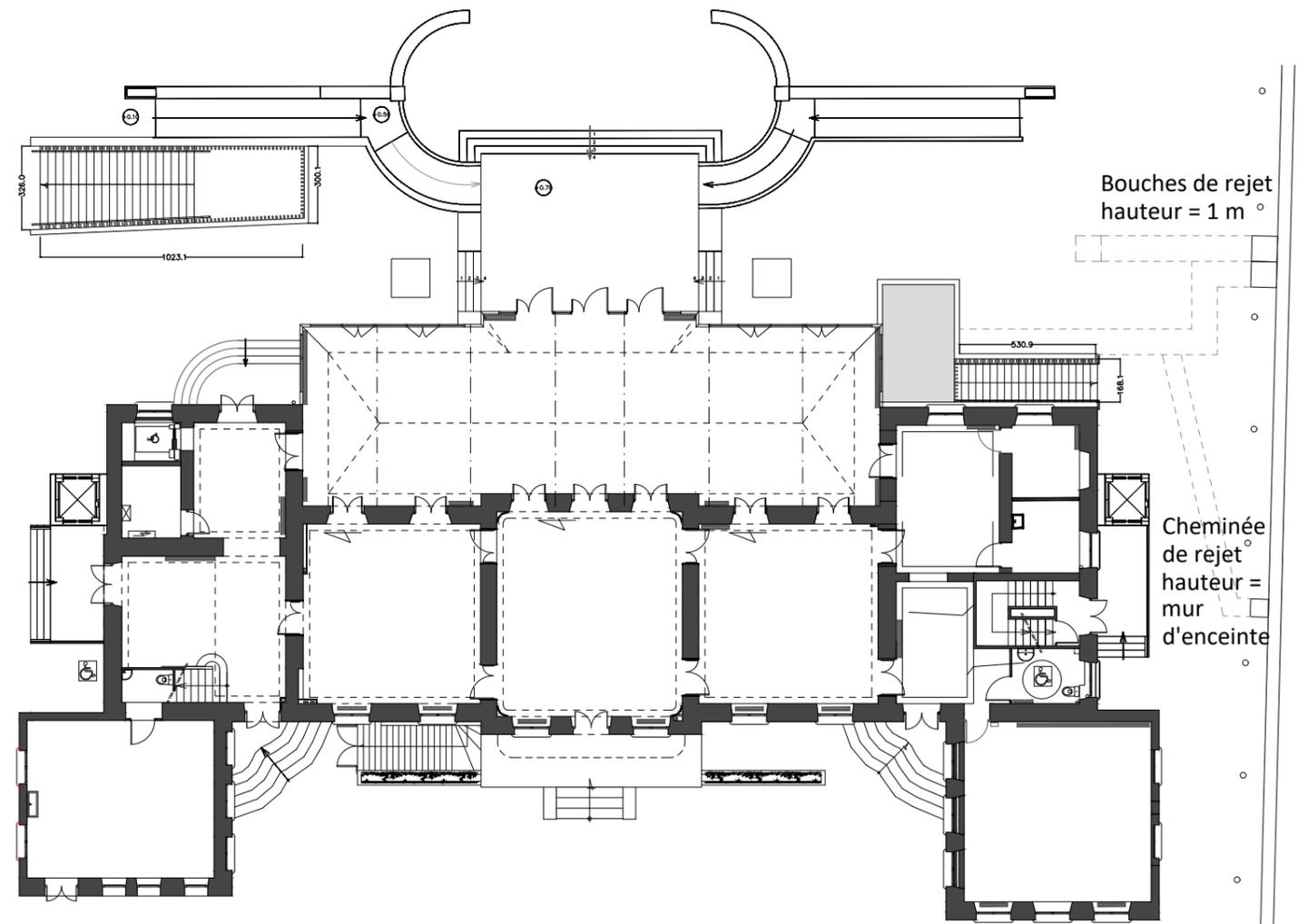
PC

**PROJET DANS SON
ENVIRONNEMENT PROCHE**
EXISTANT ET PROJETÉ

N°3B



EXISTANT



PROJET

Ech : 1/250
 0 2.5m 5m

78 - CROISSY-SUR-SEINE - CHÂTEAU CHANDRIER.
 CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DES LOCAUX EN SOUS-SOL DU CHÂTEAU DE CHANDRIER

1 0 9 0
 Architecture_Urbanisme_Patrimoine

GUILLAUME MOINE / PERRINE LECLERC / THOMAS GAUDIG
 ARCHITECTES DPLG - ARCHITECTES DU PATRIMOINE - URBANISTE

7, RUE DE MALTE 75 PARIS XI
 T: 01 40 21 36 39
 1090@1090ARCHITECTES.COM

VILLE DE CROISSY-SUR-SEINE
 DIRECTION DES RESSOURCES
 8 AVENUE DE VERDUN
 78293 CROISSY-SUR-SEINE

PC

PLANS DE RDC
 EXISTANT ET PROJETÉ

N°4A



Ech : 1/2000
0 20m 40m

78 - CROISSY-SUR-SEINE - CHÂTEAU CHANDRIER.
CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DES LOCAUX EN SOUS-SOL DU CHÂTEAU DE CHANDRIER

VILLE DE CROISSY-SUR-SEINE
DIRECTION DES RESSOURCES
8 AVENUE DE VERDUN
78293 CROISSY-SUR-SEINE

PC

PLAN DES ABORDS
EXISTANT

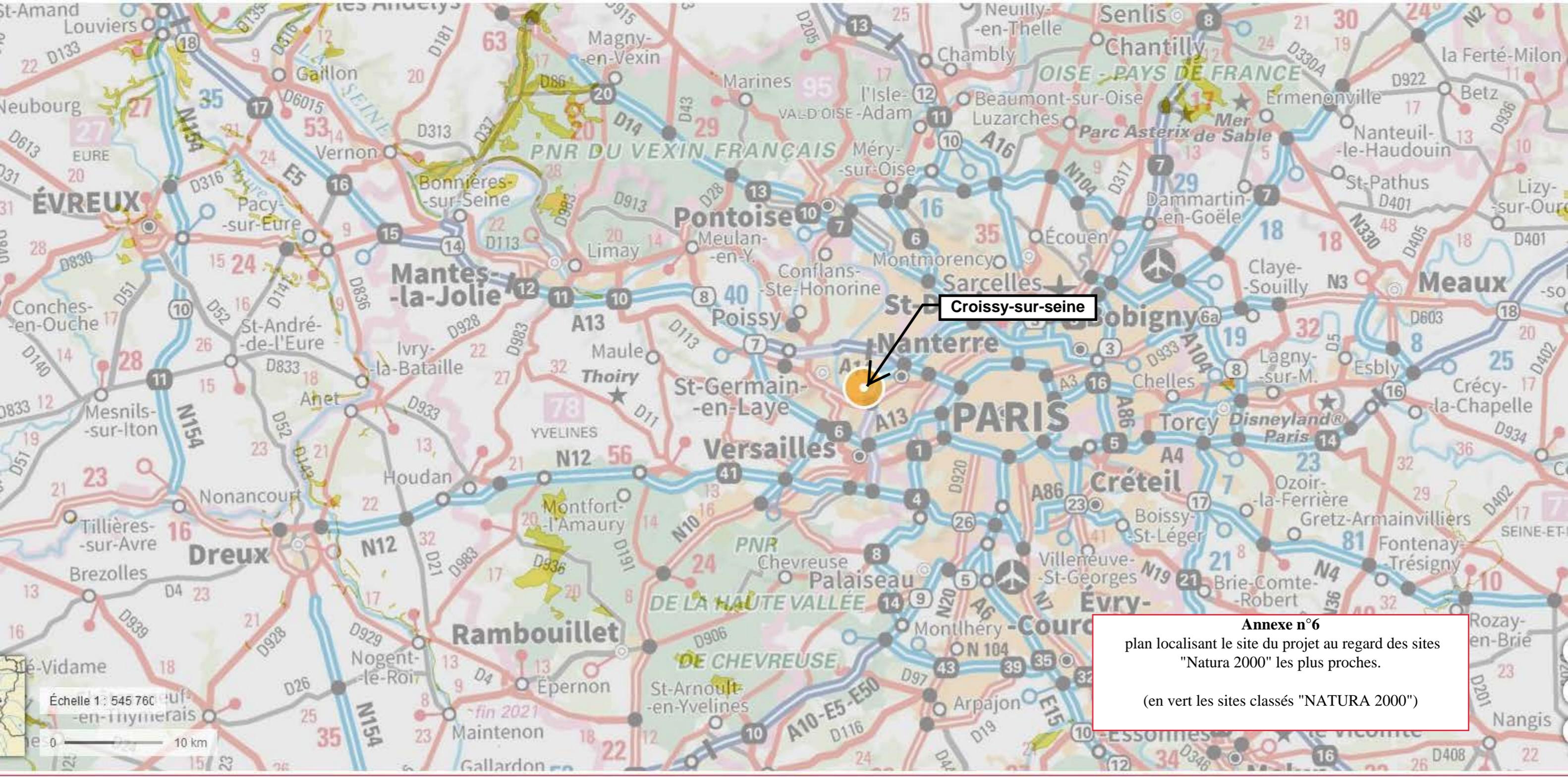
N°5

1 0 9 0

Architecture_Urbanisme_Patrimoine

GUILLAUME MOINE / PERRINE LECLERC / THOMAS GAUDIG
ARCHITECTES DPLG - ARCHITECTES DU PATRIMOINE - URBANISTE

7, RUE DE MALTE 75 PARIS XI
T: 01 40 21 36 39
1090@1090ARCHITECTES.COM



Croissy-sur-seine

Annexe n°6
plan localisant le site du projet au regard des sites
"Natura 2000" les plus proches.

(en vert les sites classés "NATURA 2000")

Échelle 1 : 545 760
0 10 km

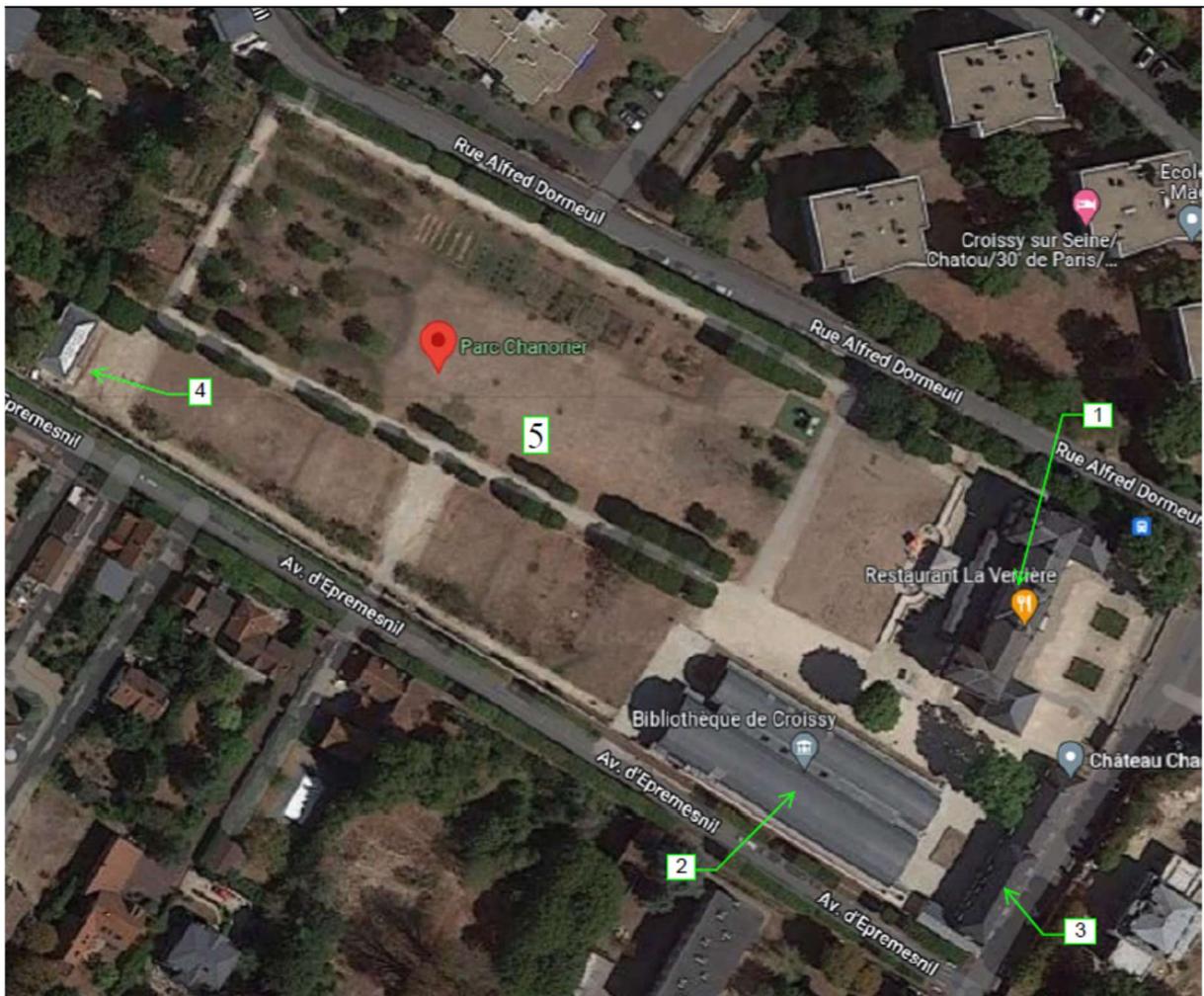
Présentation générale du parc Chanorier

1- Contexte général

La future salle polyvalente, pour les moment baptisée « salle polyvalente des dessous de Chanorier » sera implantée dans le Parc Chanorier sis au n°1 de la rue Alfred d'Ormeuil à Croissy-sur-Seine (78290)

Le parc est implanté sur deux parcelles (AD 01 166 et 362) formant une seule et même unité foncière de 18730 m²

Celle-ci sera construite en sous œuvre contre et sous le château du parc Chanorier. En effet la salle polyvalente sera construite sous le restaurant et seules quelques émergences (les 2 escaliers, les 2 châssis zénithaux fixes, les 2 ascenseurs et les « cheminées » de ventilation) seront visibles une fois la construction réalisée



2- Description générale des installations existantes dans le « Parc Chanorier »

Le terrain du parc Chanorier comporte à l'heure actuelle les installations suivantes

- 1 - Le Château Chanorier
- 2 - Le pôle culturel de Croissy sur Seine
- 3 - Les locaux dits des « dépendances du château » qui comprennent
 - Le musée de la grenouillère
 - le pavillon d'histoire local
 - Les locaux destinés au réseau « Micro-folie » du ministère de la culture
- 4 – Les locaux de l'orangerie
- 5 – Le parc Chanorier

3- Description précise des équipements

Le château de Chanorier (index 1 sur le plan de masse)

Le Château de Chanorier de 1260 m², est un bâtiment inscrit au titre des Monuments Historiques de 2 étages sur un niveau de cave.

Le bâtiment construit en 1750 et rénové à plusieurs reprises accueille en son sein les locaux et activités suivantes :

- Au sous-sol
 - Des locaux de stockage
 - Des locaux techniques (sous station de chauffage,)
 - 3 salles de répétitions attribuées à une association Croissillone de musique
- Au rdc
 - Une salle de restaurant de 160m² pour un nombre de convives maximum de 320 personnes (avec restauration débout)
 - l'office et les locaux sanitaires du restaurant
 - 4 salles d'expositions temporaires
 - Des locaux sanitaires
- Au premier étage
 - Des locaux sanitaires
 - 4 salles d'exposition temporaires
- Au second étage
 - Un logement de fonction
 - Des locaux loués à une entreprise d'évènementiels

Pôle culturel de Croissy (index 2 sur le plan de masse)

Le pôle culturel de Croissy, ouvert en 2013, totalise 1290 m² de planchers, sur 3 niveaux, accueille-en son sein les locaux et activité suivantes :

- Au sous-sol (inaccessible au public)
 - des locaux de stockage pour les archives municipales et pour les associations
 - des locaux techniques
- Au rdc

- une salle polyvalente de 380 m² pouvant accueillir des concerts, spectacles, réunion diverses
- des loges pour les artistes
- des locaux communs (foyers, hall,...)
- l'école de musique comprenant
 - 6 Salles de cours
 - une salle des professeurs
 - des locaux annexes (réserves, cagibi,...)
- Au 1^{er} étage
 - la bibliothèque municipale
 - les locaux des archives municipales
 - La régie de la salle polyvalente

Les locaux dits des « dépendances du château » (index 3 sur le plan de masse)

Ces locaux, anciennes dépendances du château construites vraisemblablement en même temps que le château, accueillent le musée de la Grenouillère, le pavillon d'histoire locale et les ateliers de visite virtuelle « micro folie »

Le musée de la grenouillère propose des expositions temporaires au cours de l'année ainsi que des événements variés comme « le bal costumé des amis de la Grenouillère ».

Le pavillon d'histoire locale est géré par l'association « la Mémoire de Croissy », qui expose les documents et les objets typiques du passé maraîcher et artisanal de la ville de Croissy sur seine liés principalement au maraîchage

Le projet Micro-Folie s'articule autour d'un Musée numérique en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux fondateurs et permettent aux habitant de Croissy sur seine via un espace de réalité virtuelle de visiter des musées ou d'assister à des manifestations culturelles

La répartition des locaux au sein de ce bâtiment en R+1, sur un sous-sol partiel se décompose donc ainsi :

Au sous-sol

- Une chaufferie
- Un local de stockage attribué au pavillon de d'histoire local

Au rdc

- Un local gardiens en charge des accès et de l'entretiens des tous les bâtiments
- Les activités des ateliers de visite virtuelle du réseau « Micro-folie » du ministère de la culture sur une surface de 80m²
- Le pavillon de d'histoire local sur une surface de 160 m²

Au 1^{er} étage :

- le musée de la Grenouillère sur une surface d'environ 235 m²

L'orangerie (index 4 sur le plan de masse)

Ce bâtiment de 100 m², également ancienne dépendance du château, accueille uniquement des activités associatives culturelles.

Sur simple Rdc, elle comporte deux salles :

- Une salle faisant servant de hall avec deux fours à céramique
- Une grande salle d'activité où sont dispensés les cours d'enseignement culturel (poterie, sculpture)

Le parc Chanorier (index 5 sur le plan de masse)

Le parc Chanorier a une surface de près d'un hectare. Une grande pelouse offre la possibilité de jouer au ballon, propice aux jeux, au bronzage, au pique-nique. Il possède deux allées de tilleuls anciens et une centaine d'arbres fruitiers de toutes sortes, soit en espalier, soit en couronne libre. Ce sont surtout des pommiers et des poiriers et des cerisiers.

Un jardin potager de 180 m² a été ouvert, géré par l'Association les amis des jardins croissillons. Il y a également un jardin maraîcher, composé de deux parcelles de terrain au fond du Parc Chanorier, ainsi qu'une parcelle de compostage éducative.

Une nouvelle parcelle avec des ruches a été créée au printemps 2015 et un poulailler nomade en 2020.